

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 31 MAI 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 31 mai 2021 à 18 h 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – MAURY – SANCHEZ – COULONVAL – BROUSSE – DUVERT – MARCAILLOU – AZEMA – LEVEJAC.

Absents excusés : Mme SALANDINI Vanessa.

Absents : FOURES – BELUCHE.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- GARAGES COMMUNAUX : FIXATION DU PRIX DE VENTE.

M. le Maire informe ses collègues que dans le cadre du projet des 5 garages situés rue des Micocouliers, des demandes d'acquisition sont parvenues à la mairie.

Il propose, au regard des prix déjà pratiqués pour les autres ventes et en fonction de la superficie de ces derniers un prix forfaitaire de 20 000 €.

Pour ceux destinés à la location, les conditions seront les mêmes qu'actuellement à savoir 200 € par trimestre.
Accord unanime du Conseil Municipal.

- ACTUALISATION DES LOYERS AU 1^{er} JUILLET 2021.

Comme tous les ans, il est proposé au conseil municipal la modification des loyers, à compter du 1^{er} juillet 2021.

M. le Maire rappelle que le pourcentage a été calculé à partir de l'indice du 4^{ème} trimestre de l'année précédente, à savoir :

- Loyers commerciaux ⇨ - 0,32 %,
- Appartements communaux ⇨ - 0,20 %,
- Garages communaux ⇨ - 0,20 %

Accord unanime du Conseil Municipal.

- EXONERATION TAXE D'AMENAGEMENT : LOTISSEMENT MARCOU.

M. le Maire informe ses collègues qu'il a été sollicité par MARCOU Habitat, en vue de pouvoir bénéficier de l'exonération de la taxe d'aménagement liée à la construction des logements sociaux dans le cadre de l'opération du lotissement « Les Portes du Minervois ».

En effet, l'article L.331-9 du code de l'urbanisme prévoit d'exonérer partiellement ou totalement certaines catégories de construction, notamment les logements ayant bénéficié d'un prêt aidé de type PLUS, PLS et PSLA.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- APPROBATION CONVENTION ONF : ENTRETIEN DES POSTES FORESTIERES.

M. le Maire propose à ses collègues, dans la continuité des opérations d'aménagement des pistes DFCI réalisées en 2020 de procéder à une nouvelle tranche pour 2021.

Il présente les devis de l'ONF pour une mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 1 833.60 € H.T. et de l'entreprise ETPA Méditerranée d'un montant de 15 280.00 € H.T.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- APPROBATION DU BAIL AVEC LA SOCIETE ENGIE : PROJET LA VERDURE.

M. le Maire rappelle à ses collègues que l'avenant au bail avec ENGIE pour la mise à disposition de parcelles, au lieu-dit « La Verdure », en vue d'installer des panneaux photovoltaïques arrive à échéance le 31 mai 2021.

Il y a lieu d'établir le bail définitif conjointement avec la société ENGIE.

Il rappelle les principales conditions de 200 000 € payables en deux fois.

La durée du bail est de 35 ans.

Parallèlement à cette décision, M. le Maire indique qu'à la demande d'ENGIE, une délibération séparée doit être prise en vue du classement dans le domaine privé des terrains concernés par l'opération de la ferme photovoltaïque.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC CARCASSONNE AGGLO.

M. le Maire informe ses collègues que la commune rentre dans un groupement de commandes avec Carcassonne Agglo pour la prestation suivante, fourniture de papier pour la reprographie.

Cette adhésion implique que la commune doit avoir un représentant à la commission d'ouverture des plis intercommunale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette adhésion et désigne M. Jean MAURY comme représentant de la commune.

- DGFIP : EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE.

M. le Maire indique à ses collègues que la commune a été choisie par les services de la DGFIP en vue d'expérimenter la nouvelle nomenclature comptable M57 pour l'année 2022.

Cette expérimentation est préalable à la mise en place généralisée de cette nomenclature à l'ensemble des collectivités.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- DECISION MODIFICATIVE N° 1.

M. le Maire propose à ses collègues un transfert d'un montant de 6 000 € de l'opération « Restauration Eglise » vers l'opération « Cadre de Vie ».

Accord unanime du Conseil Municipal.

- ELECTIONS : INDEMNISATION DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES.

M. le Maire rappelle à ses collègues que le régime indemnitaire pour travaux supplémentaires n'a été pris que pour les personnel technique.

Dans un souci d'équité et d'éventuels besoins des services, il propose d'étendre cette disposition à l'ensemble du personnel communal, au regard de la réglementation et du grade de chaque agent.

Accord unanime du Conseil Municipal.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

* M. Raymond BENOIT ⇨ présente l'ASAF qui est une association d'anciens combattants et propose au Conseil Municipal de lui attribuer une aide de 50 €.

Accord du Conseil Municipal.

Travaux en cours :

Il communique la liste des travaux en cours, à savoir :

- Intervention voirie SIC,
- Revêtement urbain lotissement Les Maillols, chemin des Fours,
- Distributeur à billets,
- Ruisseau des morts par le SMAC,

Elections :

Il détaille l'organisation des élections du 20 juin qui se dérouleront à la salle du Conseil Municipal et qui respectera les consignes sanitaires.

* M. Emmanuel COULONVAL ⇨ informe de la pose d'un défibrillateur à l'espace de la salle polyvalente.

* M. Stéphane AZEMA ⇨ fait le compte rendu de la réunion avec les associations avec notamment :

- Reprise des activités avec l'Amicale Laïque :
- Tournoi Touch rugby du 03/07/2021,
- Pétanque le 15/08/2021,
- Tour de France,
- Marché des sens,
- Formation PS1 les 05 et 12 juin 2021
- Stage à DOUZENS sur la gestion des conflits

* M. Michel GREFFIER ⇨ l'installation des caméras sera terminée en fin de semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 30.

A l'issue de cette séance, Pauline ROMAIN a présenté son dossier de stage qu'elle a effectué à la mairie et qui avait pour thème la création d'un parcours sportif.

Elle a été remerciée pour le travail effectué qui était de qualité et qui servira pour la création du futur city park et son équipement.

Le Maire,


Alain MARTY

